



*« Maintenir les équilibres et transmettre les richesses »*

## COMITE DE PROGRAMMATION

**Mercredi 07 avril 2021**

**En visio-conférence**

### COMPTE RENDU

#### Séance du mercredi 07 avril 2021

**Date de convocation :** mardi 25 mars 2021

**Membres en exercice :** 24 titulaires et 24 suppléants

**Membres votants :** 15 votes exprimés /24

**La règle du double quorum est respectée :** quorum général 15/24, quorum privé 9/15.

**L'an deux mille vingt et un, le sept avril, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.**

#### Présents :

**Collège des collectivités :** Josiane Rosier-Dufond, Olivier Penin, Katy Guyot, Thierry Agnel, Christiane Espuche, Michel Cavailles.

Sans voix délibérative : Pierre Martinez,

**Collège des consulaires :** Gil Grea, Nathalie Bruel, Denis Rodriguez,

Sans voix délibérative :

**Collège des associations :** Daniel Payen, Marie-José Querel, Robert Lefort, Stephan Jannez

Sans voix délibérative :

**Collège société civile :** Annelyse Chevalier, Claude Constant.

Sans voix délibérative :

#### **Équipe du GAL :**

Maxime Charlier, Aude Faye, Adrien Montizon, Titouan Denimal-Pinto.

Pour la première fois depuis l'instauration des successifs confinements sanitaires liés au Covid19, le Comité de programmation LEADER est réuni de manière dématérialisée. Ainsi, l'équipe du GAL a organisé une visio-conférence par le biais de l'application Microsoft Teams.

M. le Président, Pierre Martinez ouvre la séance après avoir vérifié le quorum à partir du nombre et de l'identité des participants connectés. Il remercie les membres de s'être pliés à ce nouvel exercice.

## ORDRE DU JOUR :

### I. Etat de la maquette financière et informations sur les sous-réalisations

### II. Avis d'opportunité

- FA 1 « Développement de l'entreprise artisanale La Cuillère Gourmande », **EURL des fruits dans la garrigue**
- FA 1 « Création d'une solution de livraison écologique PIGNON EXPRESS », **Micro-entreprise Etienne DEMUR**
- FA 2 « Création d'une entreprise de location de bateaux électriques à Gallician », **EIRL Thierry FELIX - LOCA-CAMARGUE**
- FA 4 « Création d'un Espace de Vie Sociale Itinérant », **Association Calade**

### III. Programmation selon retour de l'autorité de gestion

- FA1 « Développement de la boulangerie de Montpezat grâce au service de distribution dans des villages non desservis », **SAS COMIOTTO**
- FA2 « Création de jeux numériques amenant à la découverte d'Aigues-Mortes », **Commune d'Aigues-Mortes**
- FA5 « Restauration de la façade de l'Église de St-Laurent-d'Aigouze », **Commune de Saint-Laurent-d'Aigouze**
- FA6 « ECOOPACT, échanges et mutualisation pour l'animation des réseaux d'éco-acteurs de Réserves de biosphère », **Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise**

### IV. Questions diverses

- Réflexion sur les objectifs prioritaires de l'enveloppe financière 2021 - 2022.
- Validation des nouveaux membres du comité de programmation

## COMPTE RENDU

### I. Etat de la maquette financière et informations sur les sous-réalisations

Ces trois derniers mois, parmi les projets pour lesquels la subvention LEADER a été versée, certains ont subi une sous-réalisation des dépenses éligibles. Cela ne signifie pas toujours un projet amoindri, mais parfois une modification des dépenses prévues qui deviennent malheureusement inéligibles.

FA	Nom du projet	Porteur de projet	Montant voté	Sous réalisation
1	Journée Ambassadeurs du Terroirs	Commune de Vauvert	14 779,10 €	- 700,30 €
1	Cinéma Le Venise	SA CBR Mr Robillard	22 733,36 €	- 1 993,21 €
2	Sauvegarde Pont Ambroix	CC Pays de Lunel	12 879,76 €	- 1 727,69 €
3	Plan Global de déplacement	CC RVV	12 492,00 €	- 666,00 €
4	Aménagement de la place Montmirat	Commune de Montmirat	14 044,95 €	- 2 854,07 €
5	Rénovation de l'église	St Nazaire de Pézan	4 519,08 €	- 459,95 €
7	Animation 2019 - GAL	PETR Vidourle Camargue	81 914,40 €	- 10 873,09 €

**TOTAL****- 19 274,31 €**

La maquette financière actualisée avant la présente séance du 7 avril 2021 fait apparaître une quasi-consommation totale des lignes budgétaires dédiées à l'entrepreneuriat, au tourisme et à la cohésion sociale. Si l'on considère les 14 dossiers en cours de constitution ayant déjà obtenu une note favorable, les enveloppes sont déficitaires en particulier celles des fiches-action FA1 et FA2 pour lesquelles il manquerait 180 000 €.

	FA1 Entrepreneuriat	FA2 Tourisme	FA3 Employabilité	FA4 Cohésion sociétale	FA5 Patrimoines	FA6 Coopération	FA7 Animation GAL
Enveloppe de la Fiche-Action	286 651 €	338 810 €	158 129 €	411 855 €	569 941 €	64 286 €	593 755 €
Projets programmés avant CP 07/04/21	19 projets 280 977 €	17 projets 337 083 €	8 projets 129 326 €	17 projets 409 001 €	21 projets 544 479 €	2 projets 37 340 €	7 projets 572 515 € Dont dossiers 2021 et 2022
<b>Montant disponible</b>	<b>5 673,37 €</b>	<b>1 727,69 €</b>	<b>28 803,25 €</b>	<b>2 854,07 €</b>	<b>25 462,76 €</b>	<b>26 945,12 €</b>	<b>21 240,18 €</b>
Dossiers en opportunité avant CP 07/04/21	3 projets 69 106,76 €	5 projets 118 114,04 €		2 projets 36 949,80 €	2 projets 49 112,00 €	2 projets 30 695,40 €	
<b>Projection de l'enveloppe restante</b>	<b>- 63 433,39 €</b>	<b>- 116 386,35 €</b>	<b>28 803,25 €</b>	<b>- 34 095,73 €</b>	<b>- 23 649,24 €</b>	<b>- 3 750,28 €</b>	<b>21 240,18 €</b>

## II. Avis d'opportunité

Fiche Action 1 Entrepreneuriat	Développement de l'entreprise artisanale La Cuillère Gourmande			
Maître d'ouvrage	EURL des fruits dans la garrigue – La cuillère gourmande			
Localisation du projet	Congénies			
Calendrier d'exécution	Mai-juin 2021			
Objectif fiche action	Soutien aux projets de création, développement et transmission/reprise d'entreprises			
Points d'intérêt	Maintien de savoir-faire locaux			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Machine conditionnement : 25 000,00 €</li> <li>▪ Armoire froide : 2 000,00 €</li> <li>▪ Chambre froide négative : 8 000,00 €</li> <li>▪ Rack de stockage : 5 000,00 €</li> </ul>			
Plan de financement prévisionnel	<b>Coût total éligible HT</b> Région Occitanie Aide Leader Autofinancement	30% 20% 50%	<b>40 000 €</b> 12 000 € <b>8 000 €</b> 20 000 €	Taux maxima d'aide publique = 50 %

**Remarques en séance :** Ce projet valorise les fruits hors calibre et « moche » pour en faire des produits de qualité participant à l'image du Gard. Les investissements projetés permettront de transformer plus de fruits locaux.

Vote	
Validation de la grille de notation : 15/20 Il est procédé au vote à main levée.	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 1 Entreprenariat		Création d'une solution de livraison écologique PIGNON EXPRESS			
Maître d'ouvrage	micro-entreprise Etienne DEMUR				
Localisation du projet	Siège à Aigues-Mortes, intervention Terre de Camargue				
Calendrier d'exécution	Avril 2021				
Objectif fiche action	Soutien aux projets de création, développement et transmission/reprise d'entreprises				
Points d'intérêt	Le projet développe le tissu entrepreneurial du GAL Vidourle Camargue et permet le développement des commerces locaux				
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vélo cargo électrique : 7 025,84 €</li> </ul>				
Plan de financement prévisionnel	<b>Coût total éligible TTC</b> Co-financeur à déterminer Aide Leader Autofinancement	10 % 40 % 50 %	<b>7 025,84 €</b> 702,58 € <b>2 810,34 €</b> 3 512,92 €	Taux maxima d'aide publique = 50 %	

**Remarques en séance :** Une vigilance devra être apportée au statut du porteur de projet. Celui d'autoentrepreneur est-il le plus pertinent ? L'accompagnement par la CCI devra répondre à cette interrogation.

Vote	
Validation de la grille de notation : <b>19/20</b> Il est procédé au vote à main levée.	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 2 Tourisme		Création d'une entreprise de location de bateaux électriques à Gallician			
Maître d'ouvrage	EIRL FELIX Thierry – LOCA-CAMARGUE				
Localisation du projet	Port de plaisance de Gallician- VAUVERT				
Calendrier d'exécution	mars 2021 - décembre 2021				
Objectif fiche action	Création et développement d'activités de loisirs touristiques				
Points d'intérêt	le projet s'adapte à la nouvelle demande des clientèles (tourisme d'expérience et écotourisme). Il inscrit les patrimoines comme levier du développement touristique. Enfin, il développe l'offre autour du fluvial.				
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 bateaux électriques (5 personnes) : 20 881,33 €</li> <li>7 trottinettes électriques : 4 768,75 €</li> <li>10 VTT + 3 vélos enfants : 2 441,66 €</li> <li>Accessoires vélos : 342,92 €</li> <li>7 vélos électriques : 8 312,50 €</li> <li>Site Internet : 600,00 €</li> </ul>				
Plan de financement prévisionnel	<b>Coût total éligible HT</b> Cofinanceur à définir Aide Leader Autofinancement	10% 40% 50%	<b>37 347,16 €</b> 3 734,72 € <b>14 938,86 €</b> 18 673,58 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %	

**Remarques en séance :** Le partage de la voie verte entre les différents usages peut être conflictuelle. Des incivilités (cycliste allant trop vite) sont constatées. Les vélos électriques en location sont-ils bridés ?

Vote	
Validation de la grille de notation : <b>20/20</b> Il est procédé au vote à main levée.	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 4 Cohésion sociale		Création d'un Espace de Vie Sociale Itinérant - Calade			
Maître d'ouvrage	Centre Socio-culturel Calade				
Localisation du projet	Pays de Sommières				
Calendrier d'exécution	Avril à Juillet 2021				
Objectif fiche action	maintenir et développer des équipements de proximité et lieux de vie en lien avec le vivre ensemble et la qualité de vie				
Points d'intérêt	Le projet permet d'apporter au plus près des habitants des petites communes du Pays de Sommières l'ensemble des services de Calade.				
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Achat véhicule : 35 023 €</li> <li>▪ Aménagement véhicule : 58 282 €</li> <li>▪ Matériel de bureau et informatique : 7 392 €</li> </ul>				
Plan de financement prévisionnel	<b>Coût total éligible TTC</b> Etat – Plan de relance Aide Leader Autofinancement	74% 6% 20%	<b>100 697 €</b> 74 041 € <b>6 517 €</b> 20 139 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %	

**Remarques en séance :** Ce projet public/privé propose une solution mobile intégrant divers partenariats sociaux et culturels dont les bibliothèques. Des actions cibleront spécifiquement les échanges intergénérationnels. La dimension raisonnable de l'investissement a été vérifiée.

Vote	
Validation de la grille de notation : 16/20 Il est procédé au vote à main levée. Stephan Jannez ne prend pas part au vote.	Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

### III. Programmation selon retour de l'autorité de gestion

Les projets ici présentés pour programmation ont obtenu un avis favorable du GAL de surcroît dans le cadre d'un appel à projets en ce qui concerne la rénovation de l'église de St Laurent d'Aigouze. Il est donc nécessaire de réabonder les fiches-actions « FA1 Entrepreneuriat » et « FA2 Tourisme » par des crédits provenant de la fiche-action « FA7 Animation » dédiée au fonctionnement du GAL. Il est ainsi possible de procéder au vote des subventions préalablement validées par la Région Occitanie entant qu'autorité de gestion du programme LEADER.

Fiche Action	Dossiers	Porteur	Note	FEADER	Coût total
FA1 Entrepreneuriat	Développement de la boulangerie de Montpezat grâce au service de distribution dans des villages non desservis	SAS COMIOTTO	13,5/20	<b>9 986,76 €</b>	24 966,90 € HT
Pour programmer ce dossier sur la FA 1 Entrepreneuriat, il est nécessaire et proposé de transférer 4 313,39€ de la FA7 Animation.					
FA2 Tourisme	Création de jeux numériques amenant à la découverte d'Aigues-Mortes	Commune d'Aigues-Mortes	17/20	<b>18 050,04 €</b>	28 203.19 € HT
Pour programmer ce dossier sur la FA 2 Tourisme, il est nécessaire et proposé de transférer 16 322,35€ de la FA7 Animation.					
FA5 Patrimoine	Restauration de la façade de l'Église de St-Laurent-d'Aigouze	Commune de Saint-Laurent-d'Aigouze	10,5/20	<b>13 912,00 €</b>	173 647,55€ HT
FA6 Coopération	ECOOPACT, échanges et mutualisation pour l'animation des réseaux d'éco-acteurs de Réserves de biosphère	Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise	17/20	<b>12 872,80 €</b>	16 091,03 € TTC

**Il est procédé au vote pour le transfert d'enveloppe entre la FA 7 et les FA 1 et 2 :**

Vote	
Validation des transferts	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

Projet	FEADER Attribué	Vote
Développement de la boulangerie de Montpezat	9 986,76 €	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0
Création de jeux numériques amenant à la découverte d'Aigues-Mortes	18 050,04 €	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0
Restauration de la façade de l'église de St Laurent d'Aigouze	13 912,00 €	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0
Coopération ECOOPACT des réseaux d'éco-acteurs des réserves de Biosphère	12 872,80 €	Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0 Non votant : Mme Espuche

#### IV. Questions diverses

- **Réflexion sur les objectifs prioritaires de l'enveloppe financière 2021 - 2022.**

Le montant FEADER disponible au 07/04/21 est seulement de 39 457€ en prenant en compte le dossier de coopération « Sac à dos de l'œnotourisme » en cours de d'instruction. Or, le montant FEADER sollicité par les dossiers acceptés en opportunité représente déjà 231 269€.

Ainsi, à la sortie du présent Comité de programmation, la maquette financière LEADER 2014-2020 présente un déficit global.

	FA1 Entrepreneuriat	FA2 Tourisme	FA3 Employabilité	FA4 Cohésion sociétale	FA5 Patrimoines	FA6 Coopération	FA7 Animation GAL
Enveloppe Fiche-Action	290 964 €	355 133 €	158 129 €	411 855 €	569 942 €	64 286 €	573 119 €
Projets programmés après CP 07/04/21	20 projets 290 964 €	18 projets 355 133 €	8 projets 129 326 €	17 projets 409 001 €	22 projets 558 391 €	3 projets 50 214 €	7 projets 572 515 €
<b>Montant disponible</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>28 803,25 €</b>	<b>2 854,07 €</b>	<b>11 550,76 €</b>	<b>14 072,32 €</b>	<b>604,44 €</b>
Dossiers en opportunité après CP 07/04/21	2 projets 59 120,00 €	4 projets 100 000,00 €	0 projet -	2 projets 36 949,80 €	1 projet 35 200,00 €	1 projet 17 822,59 €	
<b>Projection de l'enveloppe restante</b>	<b>- 59 120,00 €</b>	<b>- 100 000,00 €</b>	<b>28 803,25 €</b>	<b>- 34 095,73 €</b>	<b>- 23 649,24 €</b>	<b>- 3 750,27 €</b>	<b>604,44 €</b>

**Projection : - 192 416,43 €**

Grâce au plan relance, deux années de transition vont permettre de financer deux années additionnelles au programme LEADER 2014-2020. Le GAL Vidourle Camargue a eu aucune difficulté à faire remonter à la Région (autorité de gestion du FEADER) un portefeuille de projets qui justifierait une demande d'enveloppe FEADER supplémentaire pour la période 2021-2022.

Pour rappel, l'enveloppe dite de transition pour l'ex-Languedoc Roussillon est de **10 M€** pour 18 GAL, soit **en moyenne 550 k€ par GAL**.

Le GAL Vidourle Camargue demandé une enveloppe complémentaire de **1,4 M€ pour 23 dossiers** d'ores et déjà identifiés sur le territoire du PETR.

En respectant les priorités discutées en réunions techniques le 10 février et le 2 mars 2021, l'enveloppe de transition pourrait être fléchée vers :

- Le développement économique du territoire (entreprises, services de proximité, produits locaux, tourisme),
- La cohésion sociétale et l'attractivité (mobilité, employabilité, jardins partagés et service socioculturel),
- La sauvegarde des traditions liées à la course camarguaise (patrimoine immatériel).

Pour rappel, le calendrier administratif de fin de programme est le suivant :

Fin de programmation (dossier avec convention signée)	31/10/2022
<b>=&gt; 30/04/2022 = Date de fin des dépôts de dossiers complets auprès du GAL</b>	
Fin d'exécution des projets (dernière facture acquittée)	31/12/2023
Fin des instructions des demandes de paiement (dépôt solde)	30/06/2024
Clôture du FEADER 2014-2020 (dernier versement sur le compte du PP)	31/12/2025

- **Validation des nouveaux membres du comité de programmation**

Monsieur Pierre Martinez présente les nouvelles représentantes de la Fédération Française de Courses Camarguaise déléguées au GAL Vidourle Camargue et propose de valider leur intégration par un vote.

Collège privé	
FFCC	
Titulaire	Suppléant
Magalie RENAUD	Marie José QUEREL

Vote	
Validation des nouveaux membres : Magalie Renaud et Marie-José Querel.	Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

a) Prochaines rencontres

- Comité de programmation **mercredi 7 juillet 2021** - après-midi

Compte-rendu rédigé le 12/04/2021 à Aimargues.

**Le Président,  
Pierre MARTINEZ**

